

# Règlement du Concours des écoliers romands 2019-2020

## Conditions de participation :

Le Concours est ouvert aux jeunes nés en 2004 ou après.

## 1. Phase de qualification

### **A. Timing**

La phase de qualification se déroule du 30 septembre 2019 au 31 janvier 2020.

### **B. Inscription**

Aucune inscription préalable n'est requise, ce sont les informations transmises sur la feuille de qualification qui font office d'inscription.

### **C. Déroulement**

La qualification se fait au moyen d'une feuille de questions autour des mots (anagrammes, escalettres, tirages de lettres, etc.), à remplir en 45 minutes. Elle sera proposée dans différentes classes de Suisse romande. Il est nécessaire qu'il y ait au moins un adulte surveillant.

### **D. Sélection et convocation à la finale**

Après établissement du classement, la CJ (Commission Jeune) sélectionnera les jeunes de la façon suivante :

- En tenant compte de la répartition des trois catégories
- En sélectionnant au moins un élève par école qui a au moins dix participants

Les qualifiés recevront une lettre leur demandant s'ils comptent ou non participer à la finale avec un délai de réponse d'une dizaine de jours depuis l'envoi de la lettre. S'il y a beaucoup de réponses négatives, la CJ se permettra de repêcher quelques jeunes.

### **E. Publication**

Les résultats de la phase de sélection seront publiés sur le site de la Fédération Suisse de Scrabble ([www.fssc.ch](http://www.fssc.ch)) dans les 10 jours suivant le délai de qualification, soit pour le 10 février 2020 et la liste finale des qualifiés sera établie après la réception de toutes les réponses.

## 2. Finale

La finale aura lieu le dimanche 29 mars 2020 à Matran (Fribourg). La famille ainsi que les professeurs sont cordialement invités à y assister.

### **A. Horaires**

Les parties commenceront à 11h après 3 coups d'essais, et la compétition devrait se terminer aux alentours de 16h. Le palmarès suivra directement après la dernière partie. Une buvette sera mise en place à midi.

## **B. Modalités de la compétition**

La finale se disputera sous la forme d'une compétition de Scrabble duplicate avec 2 parties limitées à 12 coups. Elles doivent être préparées par la Commission Jeune afin d'être adaptées à des enfants.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs joueurs, ils seront départagés selon les critères suivants, dans l'ordre :

- Nombre de tops trouvés
- Tops trouvés consécutivement depuis le 1<sup>er</sup> coup de la 1<sup>ère</sup> manche
- Âge (avantage au plus jeune)

## **C. Palmarès et lots**

Au terme de la finale, 15 séjours pour le camp Scrabble & Loisirs de Charmey (15-17 mai 2020) seront distribués sous forme de bons. Les bénéficiaires seront les 2<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup> des catégories Cadet, Benjamin et Poussin. Les six autres seront donnés aux six premiers joueurs qui n'ont jamais été licenciés à la FSSc. Les 3 premiers de la catégorie mini-poussin recevront un autre cadeau.

Pour rappels les catégories sont définies comme suit pour la saison 2019-2020 :

- Mini-Poussin : né en 2010 ou après
- Poussin : né entre 2008 et 2009
- Benjamin : né entre 2006 et 2007
- Cadet : né entre 2004 et 2005

Avec ce bon, ces lauréats recevront un coupon-réponse qu'ils devront renvoyer au plus vite. Si certains d'entre eux ne souhaitaient ou ne pouvaient pas venir au camp, les suivants au classement seraient informés qu'ils peuvent prétendre à une place à ce séjour.

De plus, des cadeaux spéciaux sont prévus: une journée à Europaparc pour un adulte et un enfant pour le premier benjamin et le premier cadet, une entrée à Aquaparc pour le premier poussin.

Les prix ne sont pas cumulables. Au cas-où un des six premiers non-licenciés termine entre la 2<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> place de sa catégorie, ce sont les non-licenciés qui sont privilégiés pour recevoir les bons restants.

## **D. Autres cas**

La Commission Jeune est compétente pour décider des cas non prévus par le présent règlement.